



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	19 ^{ème}
Nom de site	132_jean_jaurès_75019	Numéro	75119_057_04
Adresse du site	132, avenue Jean Jaurès	Hauteur	R + 8 (26,50 m)
Bailleur de l'immeuble	Social RIVP	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 3G/4G (700/900/1800/2100/2600 MHz)		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	25/06/2019
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	27/06/2019
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+3 mois)	25/09/2019

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du Haut débit mobile (3G) et du très haut débit mobile (4G).		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de trois antennes couvrant 3G et 4G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 100°, 215° et 330°.		
Distance des ouvrants	Skydome d'accès terrasse entre 1 et 2 m de l'antenne	Tilts (degrés)	4° et 6°
Estimation	100° < 4 V/m ; 215° < 2 V/m ; 330° < 5 V/m	Vis-à-vis (25m)	R+6
Divers	Établissements particuliers < 1,6 V/m		

Incidence visuelle

Intégration antenne	Seule la toiture est modifiée, des antennes seront installées et insérées dans une fausse cheminée. La fausse cheminée est en résine polyester de teinte gris soie type RAL 7044, dito la couleur des cheminées existantes. Les antennes seront installées en retrait de la façade, afin de minimiser l'impact depuis la rue.		
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en pied d'antenne, invisibles depuis la rue.		
Hauteur antennes/sol	29,10 m		

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Groupe Scolaire Beth Hanna	47 rue Petit	R + 6	NON	75 M	1.6 V/m soit 4.44 %

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 100°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 21 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 215°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 21 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 330°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22 m.



SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

	Azimut 100°	Azimut 215°	Azimut 330°
Niveau maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	21 m	21 m	22 m

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat du projet :



Etat de l'existant :



Etat du projet :

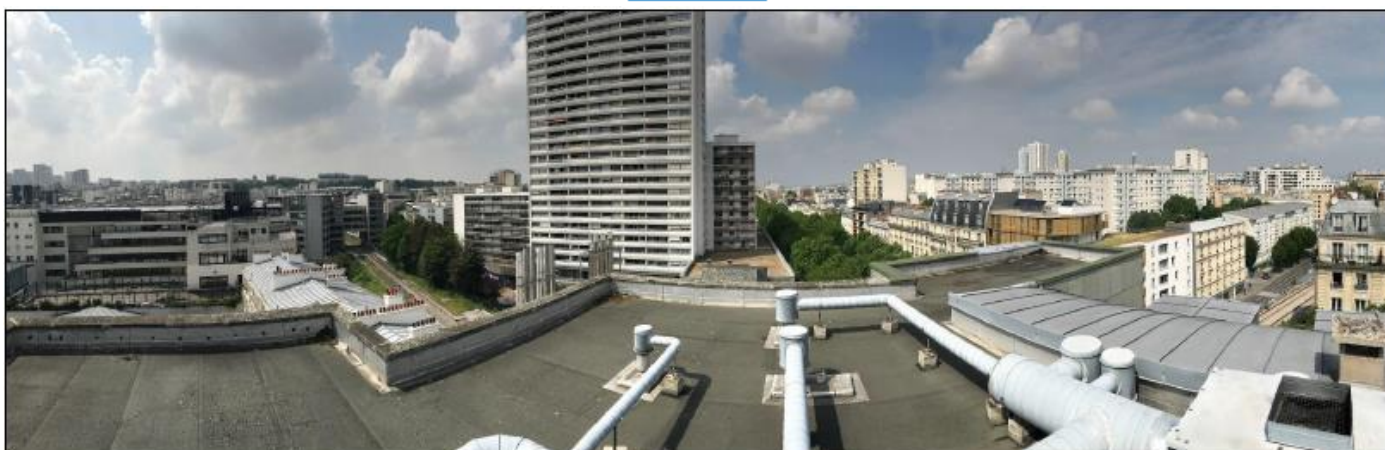


Vue des Azimuts

Azimet 100°:



Azimet 215 °



Azimet 330 °

